



Association Européenne pour le Droit Bancaire et Financier
European Society for Banking and Financial Law

Huitième Journée Internationale de Droit Bancaire et Financier de MONACO

Organisée par l'AEDBF MONACO en collaboration
avec l'Association HENRI CAPITANT MONACO



ASSOCIATION
HENRI CAPITANT
DES AMIS DE LA CULTURE
JURIDIQUE FRANÇAISE



EDA SUD-EST

École des avocats

LA BANQUE ET LA MORALE

Vendredi 11 Octobre 2013 à 9 h 00

NOVOTEL (Principauté de Monaco)

16 bd Princesse Charlotte

Sous le Présidence de Monsieur Michel Roger

Ministre d'Etat de la Principauté de Monaco

Ouverture du Colloque

Banque et morale dans la littérature

Maître Jean-Marie CANAC

Rapport Introductif
Banque et Morale

Monsieur le Professeur Philippe NEAU LEDUC

Agrégé des facultés de Droit, Professeur à l'Ecole de Droit de la Sorbonne, Paris I, Président
de l'Association Henri Capitant Monaco

**Directeur scientifique des Journées Internationales de Droit Bancaire et Financier de
MONACO**

Matinée

INFLUENCE DE LA MORALE SUR LES ACTIVITES BANCAIRES

Sous la Présidence de S.E. Monsieur Philippe NARMINO

Directeur des Services Judiciaires, Président du Conseil d'Etat de la Principauté de
Monaco

1. *Morale et banques : des siècles de confrontation.....*
Par **Madame le Professeur Pauline PAILLER**, Agrégée des Facultés de Droit, Professeur
à la Faculté de Droit de Reims Champagne Ardennes
2. *Banques : existence et conséquences d'une mission de service public*
Par **Monsieur le Professeur Dominique LEGAIS**, Agrégé des Facultés de Droit,
Professeur à l'Université René Descartes, Université Sorbonne Paris Cité
3. *L'aléa moral saisi par le droit : les moyens juridiques mis en place pour limiter l'aléa moral
des Banquiers*
Par **Monsieur le Professeur Antoine GAUDEMET**, Agrégé des Facultés de Droit,
Professeur à la Faculté de Droit de Rennes.

4. Banque, morale et valeurs

Par **Madame le Professeur Marina TELLER**, Agrégée des Facultés de Droit, Professeur à la Faculté de Droit de Nice - Sophia Antipolis. Directeur du Master 2 "Droit bancaire et financier".

Déjeuner Buffet

Après Midi

INSTRUMENTALISATION DE LA MORALE PAR LES BANQUES

Sous la présidence de Madame Isabelle ROSABRUNETTO

Directeur du Budget et du Trésor de la Principauté de Monaco

1. *Le modèle coopératif est-il plus moral ? Le cas des banques coopératives*
Par **Monsieur le Professeur Eric LAMARQUE**, Agrégé des Universités en Sciences de Gestion, Professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV
2. *Codes de conduite et bonnes pratiques professionnelles : substitut à une morale individuelle et source du droit bancaire aux mains des banques*
Par **Monsieur Jérôme LASSERRE CAPDEVILLE**, Maître de conférences à la Faculté de Droit de Strasbourg
3. *La morale dans la banque ou la moralité du banquier – Article 1750 du catéchisme de l'Eglise Catholique.*
Par **Monsieur François SCHWERER**, Ancien Directeur Juridique de Banques
4. *Réflexions morales et éthiques autour de la loi de séparation bancaire*
Par **Monsieur Bertrand BREHIER**, Direction des Affaires Juridiques Groupe. Réglementation Bancaire et Financière. Responsable Adjoint. SOCIETE GENERALE. Professeur associé à la Faculté de Droit - Paris I Panthéon Sorbonne. Co-directeur du Master 2 "Droit bancaire et financier".

Rapport de synthèse

Monsieur Hubert de VAUPLANE

Avocat Associé - Kramer Levin Paris

Au cours du Colloque, le Prix AEDBF MONACO du meilleur étudiant du Master de Droit de l'Entreprise de la Faculté de Droit de Nice – Sophia Antipolis, parrainé par la société d'avocats Canac & Associés sera remis par Messieurs de Vauplane et Canac.

Le dîner de Gala aura lieu dans les Salons de l'AUTOMOBILE CLUB DE MONACO

L'organisation du Colloque est assurée par CANAC & ASSOCIES, société d'avocats

www.canac-associes.com

Inscriptions : jm.canac@canac-associes.com ou contact@canac-associes.com

ⁱ Ce séminaire entre dans le cadre de la formation permanente des avocats. Il valide six heures de formation et est agréé par l'EDA Sud est.